

MOBILITÉ ÉTUDIANTE RENTRÉE 2020

La pandémie de Covid-19 a bouleversé les réflexions sur les mobilités internationales étudiantes, entrantes et sortantes. Les contours de la rentrée sont encore incertains, compte-tenu de l'évolution de la maladie, en cours et pour les semaines à venir. Les étudiants internationaux sont considérés comme une priorité par tous les ministères, avec l'objectif d'une arrivée rapide en France et d'un suivi en présentiel des formations pour lesquelles ils ont été acceptés. Néanmoins, malgré l'ouverture des frontières aux étudiants, des incertitudes demeurent en raison des conditions sanitaires (au départ, dans leur pays de résidence, mais également en France, en cas de 2ème vague à l'automne) et de la diminution du nombre des vols internationaux. Un groupe de travail réunissant les conférences, le MESRI, le MEAE le CNOUS et Campus France échange régulièrement pour répondre aux interrogations et aux besoins des établissements sur cette question.

A ce stade, le MESRI a produit plusieurs documents pour accompagner les établissements. Voici quelques liens pour les retrouver :

- une [note adressée le 9 juin aux établissements](#) par Anne-Sophie Barthez, DGESIP, relative aux premières orientations pour l'accueil des étudiants internationaux et la mobilité encadrée durant la prochaine année universitaire. Cette note sera mise à jour début juillet par une nouvelle note portant spécifiquement sur le visas ;
- le paiement de la CVEC à distance : les étudiants internationaux éprouvent des difficultés à s'acquitter le CVEC en raison du nouveau système de paiement ; [une première note sur ce sujet](#) a été déposée sur l'offre de service DGESIP, la réflexion se poursuit et devrait faire l'objet d'une nouvelle information dans les jours à venir ;
- [un état des lieux de l'ESRI dans le monde](#) : pays par pays, vous trouverez dans la section "Mobilité internationale" les perspectives en matière d'ouverture des universités et d'accueil des étudiants internationaux, afin de mieux comprendre l'environnement dans lequel évoluent vos partenaires à l'international et de mieux savoir dans quel contexte vos étudiants pourraient effectuer des mobilités sortantes.

Le Brexit modifie également les règles de la mobilité étudiante : à partir de l'année universitaire 2021-2022, les universités anglaises ne feront plus de différence entre les étudiants de l'UE, de l'EEE et de la Suisse et les étudiants internationaux ; les ressortissants européens qui débiteront une année universitaire en Angleterre en 2021-2022 ne pourront plus bénéficier du statut tarifaire de résident (« *home fees* ») ni de l'aide financière de *Student Finance England* dont bénéficient les étudiants en Angleterre. Attention, les universités écossaises, nord-irlandaises et galloises ne sont pas impactées.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles. Prenez soin de vous, de vos proches et de vos équipes très sollicitées depuis deux mois.

AGENDA

- **Préparation des COMIX 2020-2021**
Dans le cadre de la préparation des COMIX sur l'année 2020-2021, la DAEI a mis en place un nouveau système de collecte d'informations afin de renseigner les coopérations existantes et en devenir de votre établissement avec les homologues des pays concernés. Veuillez noter que, compte tenu du contexte sanitaire, les dates des COMIX ne sont pas encore connues.
Pour accéder aux enquêtes, merci de prendre contact avec les chargés de mission suivants :
 - Nadine VAN DER TOL - chargée de mission Amérique du Nord, pour la COMIX USA : nadine.van-der-tol@recherche.gouv.fr
 - Thanh-Truc VU - chargée de mission Asie-Océanie, pour les COMIX Japon, Singapour, Corée du Sud, Inde : thanh-truc.vu@recherche.gouv.fr
 - Alina TOADER - chargée de mission Europe, pour la COMIX Russie : alina.toder@recherche.gouv.fr
 - Guillaume RAVIER - chargé de mission Europe, pour la COMIX Norvège : guillaume.ravier@recherche.gouv.fr

ACTUALITÉS

Le ministère publie l'édition 2020 de [l'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation](#). Point de repère annuel et chiffré du système français d'enseignement supérieur et de recherche, cet ouvrage présente, au moyen de graphiques, tableaux illustratifs et commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur l'ensemble de ces domaines.

Rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la reconnaissance des qualifications

Le séminaire international qui devait être accueilli le 11 mars dernier par France éducation international (FEI) **autour du rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la reconnaissance des qualifications**, reporté en raison de la crise, a été remplacé par une [conférence à distance le 18 juin](#).

Cet événement a été largement suivi, avec plus de 600 inscrits en provenance de 91 pays, notamment de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), démontrant qu'il répondait à un réel besoin. En effet, dans la majorité des pays de l'EEES, c'est au niveau des établissements que se décide la reconnaissance académique pour la poursuite d'études supérieures ; en outre il leur appartient, au titre de la « Convention de Lisbonne sur la *reconnaissance des qualifications* », d'offrir des informations appropriées, transparentes et fiables sur les formations et diplômes offerts.

Le webinaire a montré la nécessité de mieux appréhender l'utilisation des potentialités offertes par le numérique pour la reconnaissance (« supplément au diplôme » numérisé ; nouvel Europass lancé en juillet). Les discussions ont jeté les bases d'un vadémécum sur la reconnaissance des diplômes, afin d'aider les établissements d'enseignement supérieur à donner aux différentes parties prenantes des informations transparentes, actualisées, fiables et adaptées sur les programmes et les diplômes qu'ils délivrent.

Les présentations de ce séminaire en ligne sont [disponibles via ce lien](#).

Appels à projets et candidatures

- **Appel à candidatures Prix Scientifique franco-néerlandais - Prix Descartes-Huygens**
Le prix français, à hauteur de 23 000 €, permet au lauréat néerlandais d'effectuer, dans le cadre d'un ou plusieurs projets de coopération avec un ou des partenaires français, un ou des séjours de recherche dans un ou plusieurs laboratoires de recherche en France.
Date-limite : **15 juillet 2020**
Plus d'informations sur le [site du MESRI](#).
- **Appel à candidatures "Make Our Planet Great Again" Doctorants**
La date limite de dépôt des candidatures à l'appel d'offres du programme « Make Our Planet Great Again » pour accueillir des post-doctorants a été prolongée jusqu'au 5 juillet 2020.
Plus d'informations sur le [site de Campus France](#).
- Vous trouverez ci-dessous les **appels à candidatures pour les Programmes Hubert Curien (PHC)** actuellement ouverts :
 - [PHC franco-palestinien Al Maqdisi](#) - date limite de candidature **6 juillet 2020** ;
 - Ukraine : [PHC Dnipro](#) - date limite de candidature **15 juillet 2020** ;
 - Hongrie : [PHC Balaton](#) - date limite de candidature **23 juillet 2020** ;
 - Pologne : [PHC Polonium](#) - date limite de candidature **23 juillet 2020** ;
 - Hong Kong : [PHC Procore](#) - date limite de candidature **24 juillet 2020**.
- **Plus d'informations sont disponibles via le [site de Campus France](#)**

BONNES PRATIQUES

Initiatives en faveur des étudiants internationaux



Plusieurs établissements ont mis en place un soutien aux étudiants internationaux. Certaines de ces initiatives sont présentées sur l'[offre de service DGESIP](#) : accompagnement culturel, "confi-animations", mur collaboratif, kits de détente... Si vous souhaitez présenter les actions que vous avez mises en place au sein de votre établissement à destination des étudiants étrangers, n'hésitez pas à le faire sur cette plate-forme en remplissant le [formulaire dédié](#). Nous vous invitons également à y déposer vos initiatives concernant la rentrée 2020 pour les étudiants étrangers (modules de préparation en ligne, actions d'intégration à distance par des buddy programs...).

Le Whaller sur l'accueil des étudiants internationaux



Nous vous rappelons qu'une [sphère Whaller dédiée à l'accueil des étudiants internationaux](#) a été créée il y a quelques mois. Vous pourrez y échanger avec



**étudiants
internationaux**

d'autres établissements et obtenir des réponses du MESRI et de Campus France à vos interrogations.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez proposer un contenu pour cette section des bonnes pratiques.

[Contact](#) - [S'abonner](#) - [Mentions légales](#)

Une publication du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Délégation aux affaires européennes et internationales